

Commune de Rioux-Martin

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du mercredi 17 mars 2021 à 18 h 30

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de RIOUX-MARTIN, se sont réunis à la Mairie de RIOUX-MARTIN en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du CGCT.

Présents : PANNETIER Gaël – ANTOINE Laurent – DEMPTOS Bruno – MAÏS Marie-Claire – VESSIERE Jean-François – JALLET Bernard – NAU Étienne – MERCADE Marie-Joëlle – BERNARD Sarah – MILHAC Jean-Philippe – formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Absents excusés : MATHIEU Audrey

Secrétaire de séance : ANTOINE Laurent

Date de la convocation : 11 mars 2021

ORDRE DU JOUR

Compte rendu de la dernière réunion de conseil, en date du 02 décembre 2020

Le compte rendu 02 décembre 2020 est validé par les élus. Il sera affiché et publié sur le site internet de la commune et sur le panneau d'affichage de la Maire.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable du SEP du Sud Charente en 2019

Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Un exemplaire de ce rapport doit être également transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Ce rapport sur la qualité de l'eau distribuée est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir donner son avis sur le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable, pour l'exercice 2019, du Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve**, à l'unanimité des membres présents, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable, pour l'exercice 2019, du Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente.*

Actualisation de la convention pour la mise à disposition des locaux et du matériel avec l'association PASS Sud Charente

Il est rappelé que la convention, validée par la délibération n° 2018/08 du 29/01/2018, pour la mise à disposition des locaux et de matériel, entre la commune de RIOUX-MARTIN et l'association d'insertion PASS Sud Charente, est arrivée à échéance le 31/12/2020.

Le 1^{er} adjoint propose la signature d'une nouvelle convention, d'une durée de 3 ans, à compter du 01/01/2021. Les bâtiments, mis à disposition par la commune de RIOUX-MARTIN pour PASS Sud Charente, sous la responsabilité de leur Président, à titre exclusif, sont :

- un bureau, au secrétariat de la Mairie avec électricité et chauffage compris,
- un bureau, au 1^{er} étage de la Mairie avec électricité et chauffage compris,
- un local pour les salariés, de 40 m² avec eau et électricité.

La commune met également à disposition de PASS, les locaux communaux suivants, à titre non exclusif :

- salle de réunion, salle des fêtes, sanitaires et photocopieur,
- les 2 locaux techniques : grange en face de la Mairie et grange de Mme MAÏS.

Pour ces services, le 1^{er} adjoint propose qu'il soit demandé à PASS Sud Charente une location de 3 000 € par an, correspondants aux biens ci-dessus. Cette somme sera payable en une seule fois, au terme d'une année échue.

Concernant la mise à disposition de la photocopieuse, et comme dans la précédente convention, il propose que les photocopies réalisées par PASS Sud Charente leur soient facturées en fin d'année, par la commune de RIOUX-MARTIN, en fonction du nombre de copies réalisées pour le compte propre de l'association (compteur). Le prix pour les copies couleur et pour les copies noir et blanc, prendra en compte, les coûts réels des copies, le loyer du copieur et le papier, payés par RIOUX-MARTIN.

Le Conseil Municipal, après le vote suivant : 9 voix pour et 1 abstention (abstention de M. PANNETIER Gaël) et après avoir délibéré, APPROUVE la signature d'une nouvelle convention pour la mise à disposition de locaux et de matériel avec l'association PASS Sud Charente, à compter du 01/01/21, pour 3 ans, DECIDE que pour la mise à disposition des bâtiments communaux, listés ci-dessus, il sera demandé une location de 3 000 € / an à l'association

et que les photocopies réalisées par PASS seront facturées par la commune en fin d'année, en fonction du nombre de copies réalisées et **AUTORISE le 1^{er} adjoint à signer** la convention ainsi que tous les documents se référant au dossier.

Mise à jour de la convention de prestation de services avec l'association PASS Sud Charente

Il est rappelé au Conseil Municipal que la convention, validée par la délibération n° 2018/07 du 29/01/2018, pour les prestations de services entre la commune de RIOUX-MARTIN et l'association d'insertion PASS Sud Charente, est arrivée à échéance le 31/12/2020.

Il est rappelé également que la Commune est 1 des 4 partenaires fondateurs du chantier d'insertion PASS Sud Charente, créé en 2003 sur notre commune.

Les actions menées en partenariat avec l'association PASS Sud Charente sont les suivantes : entretien des espaces verts : taille, tonte, élagage, débroussaillage, entretien des massifs, ramassage des feuilles, nettoyage des cimetières, travaux de voirie, ménage et entretien des locaux, travaux forestiers, travaux du bâtiment : rénovation atelier, construction des murettes du cimetière, entretien des cours d'eau... L'association amène toutes les satisfactions attendues en égard des 17 années de partenariat. PASS a fait évoluer les modalités d'adhésions de ses membres depuis le 01/01/18 afin de répondre à des évolutions structurelles.

Entre 2004 et 2018, les partenaires du chantier d'insertion participaient au fonctionnement du chantier à travers une subvention annuelle et les adhésions en tant que membre étaient payées par les bénévoles qui représentaient respectivement chacune de leurs structures. Pour le cas de la commune cette subvention était de 2 800 € / an. Elle était versée annuellement et les prestations réalisées pour la commune faisaient l'objet d'une facturation.

Depuis 2018, un nouveau mode de fonctionnement a été mis en place par PASS Sud, la subvention de fonctionnement a disparu et a été remplacée par une simple adhésion (200 € / an), qui est demandée aux collectivités souhaitant conventionnées et qui bénéficieront des prestations payantes et d'une facturation par PASS. Cette modification n'a changé que la forme mais pas le fond des rapports qui lient les structures.

Le Conseil Municipal, après le vote suivant : 9 voix pour et 1 abstention (abstention de M. PANNETIER Gaël) et après avoir délibéré APPROUVE la signature d'une nouvelle convention de prestations de service avec l'association PASS Sud Charente, à compter du 01/01/21 et pour 3 ans, **DECIDE** de verser une adhésion de 200 € / an à l'association PASS Sud Charente afin de pouvoir bénéficier des services payants de l'association et **AUTORISE le 1^{er} adjoint à signer** la convention ainsi que tous les documents se référant au dossier.

CU 016 279 21 C0001, alimentation électrique supérieur à 100 m

Mme BENMERZOUK Marie-France a déposé une demande de certificat d'urbanisme le 28/01/2021, pour savoir si il est possible ou non de construire sur les parcelles ZB 1, ZB 3 et ZB 6, au lieu dit « la Bonne Font », le long de la Route de l'étang des Belettes, sur la commune de RIOUX-MARTIN.

Le SDEG 16, après étude du dossier, indique que l'alimentation en électricité de 2 de ces 3 parcelles, nécessite une extension de plus de 100 m du réseau et pour cela propose plusieurs possibilité de financement :

- Pour la parcelle ZB 3, extension de 140 m : travaux réalisés en tranchée remise par la commune : 2 380 €, travaux réalisés en tranchée effectuée par le SDEG 16 : 3 850 €
- Pour la parcelle ZB 6, extension de 450 m : travaux réalisés en tranchée remise par la commune : 7 650 €, travaux réalisés en tranchée effectuée par le SDEG 16 : 12 375 €

Vu que l'alimentation de ces terrains est supérieure à 100m, le Maire demande au conseil de se prononcer sur une prise en charge, ou pas, de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et selon le vote suivant : 1 abstention et 9 votes contre, DECIDE que la commune ne prendra pas en charge le coût de ces travaux et qu'ils seront laissés à la charge du demandeur.

CU 016 279 21 C0008, avis motivé du Conseil Municipal

M. FOURRAGON Claude a déposé une demande de CU le 11/03/2021, pour savoir si il est possible ou non de construire sur une partie de la parcelle WE 20, 1 route de la Faurie, à l'entrée du hameau de la Faurie, sur la commune de RIOUX-MARTIN.

Le Maire rappelle qu'il est dans l'intérêt de la commune, en particulier afin de limiter la baisse de la population, que les constructions soient autorisées. De plus, cette construction prévue sur un terrain de 600 m², ne portera pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturelles et des paysages, ni à la salubrité et sécurité publique. Elle n'entraînera pas de surcroît de dépense, ce terrain étant desservi en eau, électricité, voirie et très proche du lieu-dit de la Faurie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE le projet de future construction sur la parcelle WE 20, pour les motifs ci-dessus, le projet n'étant pas contraire aux objectifs visés à l'article L. 101-2 et aux dispositions des chapitres I et II du livre 1er ou aux directives territoriales d'aménagement précisant leurs modalités d'application.

Compte administratif 2020 et budget prévisionnel 2021

Résultats 2020 et affectation des résultats :

COLLECTIVITE :		Commune de RIOUX MARTIN							
		EXERCICE : 2020							
		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT					
RECETTES		248 666,28 €		207 548,63 €					
DEPENSES		292 242,73 €		119 243,76 €					
RESULTAT		-43 576,45 €		88 304,87 €			43% CAF		
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET									
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2019	Part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020 = Recettes - dépenses (sans excédent ni déficit reporté)	résultat de clôture = résultat de l'exercice antérieur 2018 + résultat de l'exercice 2020 = (A+B+C)	restes à réaliser dépenses en 2020	restes à réaliser recettes en 2020	calcul si besoin de prélèvement (déficit)	prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant 2021	excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant 2021
INVESTISSEMENT	27 596,01 €		-43 576,45 €	-15 980,44 €	-203 768,00 €	57 821,00 €	-161 927,44 €	161 927,44 €	
FONCTIONNEMENT	324 424,36 €		88 304,87 €	412 729,23 €				-161 927,44 €	250 801,79 €
	324 424,36 €		44 728,42 €	396 748,79 €					

BUDGET 2021			
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
ligne 001	15 980,44 €	ligne 001	
RAR dépenses	203 768,00 €	RAR recettes	57 821,00 €
		compte 1068	161 927,44 €

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
ligne 002		ligne 002	250 801,79 €

BP 2021 : subventions aux organismes de droit privé, compte 6574 :

<i>Subventions organismes de droit privé</i>		6574		
BENEFICIAIRE	Voté 2020	Réalisé 2020	Demandé 2021	Voté 2021
1 PASS Sud Charente, convention tri-annuelle	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
2 Un Autre Regard en Argentonne	700,00 €	300,00 €		300,00 €
3 Saint Hubert Club Chalaisien	300,00 €	300,00 €	Augmentation	300,00 €
4 ATRAIT	900,00 €	300,00 €		300,00 €
5 Sud Charente Football club				
6 CAUE 16	61,00 €	61,00 €	61,00 €	61,00 €
7 GDON Chalais	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €
8 ADMR canton de Chalais	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
9 Don du sang de Chalais et ses environs	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
10 Mise en valeur forêt Sud Charente	200,00 €	200,00 €		200,00 €
11 Bambino Chalais	80,00 €	80,00 €	pas de somme	100,00 €
12 Association les Chiens de l'Espoir, envoi des budgets proch.	60,00 €	60,00 €	pas de somme	100,00 €
13 Pêche : AAPMA du bassin de la Tude	60,00 €	60,00 €	pas de somme	100,00 €
14 Amicale laïque de Chalais, 16 adhérents sur Rioux	200,00 €	200,00 €	200,00 €	300,00 €
15 Croix rouge Espace Sud Charente équipe de Chalais, manque	150,00 €	150,00 €	100,00 €	100,00 €
16 Ted 16 GDS Charente, lutte maladies élevages	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
17 Voyage scolaire Castel Marie	400,00 €			
Divers	19,00 €			
18 ADAPEI Charente dont CAT d'Yviers, manque budgets			pas de somme	
19 Banque alimentaire de la Charente, manque CA et BP				
20 AFM Téléthon, France, manque budgets			pas de somme	
21 Association professionnelle Pays de Chalais			pas de somme	150,00 €
22 Prévention routière Charente			pas de somme	
23 Association les amis de la résidence Talleyrand	50,00 €	50,00 €	pas de somme	100,00 €
24 Voyage scolaire collège Chalais voyage				
25 Association des maires ruraux de France + journal			75,00 €	75,00 €
26 Ligue contre le cancer, comité Charente, maque budgets			pas de somme	
27 Collège Chalais 3° voyage scolaire Paris (MENGELLE C. et C	100,00 €			
28 Collège Chalais 3° et 5° voyage Italie (GATRONNEAU, M. RO	100,00 €			
29 Université Populaire du Pays Sud Charente				
30 Chambre des métiers 17 pour BERNARD Joshua				
31 Asso française scléroses en plaques, manque budgets			pas de somme	
32 Association parents d'élèves école Yviers et Bardenac, manqu	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Pas de demande de subvention				
Manque des pièces à la demande de subvention. Attendre réception des pièces (ne pas verser avant)				
TOTAL	4 800,00 €	3 181,00 €	1 856,00 €	3 606,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE**, qu'afin d'assurer la transparence de l'utilisation de l'argent public et pour répondre aux attentes de la Trésorerie, chaque association, pour pouvoir prétendre à une subvention communale, devra en faire la demande en début d'année civile, avec les éléments suivants : le bilan, le compte de résultat N-1 et le BP de l'année N.
- **DECIDE**, au regard des pièces fournies par les associations et des règles rappelées ci-dessus, de voter les subventions aux associations pour l'année 2021, comme ci-dessus,
- **DECIDE d'inscrire la somme de 3 606 € au compte 6574, pour le budget de fonctionnement en 2021,**
- **DECIDE que ces subventions seront versées en fin d'année, après réalisation des activités et manifestations.**

BP 2021 : contributions obligatoires, compte 65548 :

Contributions obligatoires		65548		
		Prévu 2020	CA 2020	BP 2021
1	SDEG	1 100,00 €	1 045,86 €	1 200,00 €
3	SI Fourrière	210,00 €	191,16 €	210,00 €
4	SILFA	190,00 €	157,31 €	190,00 €
5	SDIS	7 100,00 €	4 865,95 €	7 000,00 €
	TOTAL	8 600,00 €	6 260,28 €	8 600,00 €

Le conseil, à l'unanimité et après avoir délibéré, **VOTE** les contributions aux organismes de regroupement, pour l'année 2021, tel que présentés ci-dessus et **DECIDE** d'inscrire la somme de 8 600 € au compte 65548 du BP 2021.

CA 2020 et BP 2021 recettes de fonctionnement :

COMMUNE DE RIOUX MARTIN BP 2021							
FONCTIONNEMENT RECETTES							
article	intitulé	Voté 2019	Réalisé 2019	Voté 2020	CA 2020	BP 2021	Détails recettes année 2020
002	Excédent antérieur report	270 110,02		324 424,36		250 801,79	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		27,94				
013	TOTAL CHAP. atténuation de charges		27,94				
7023	Menus produits forestiers	1 000,00	270,00	250,00			
70311	Concession dans les cimetières (produit net)				350,00		Concession cimetière
70878	Remboursements de frais par d'autres redevables	4 800,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00	Remboursement convention SABV DA / convention
70	TOTAL CHAP. produits de services	5 800,00	5 070,00	5 050,00	5 150,00	4 800,00	1,58%
73111	Contributions directes - taxes foncières et d'habitation	57 400,00	58 261,00	58 000,00	58 403,00	58 000,00	état 1259 - sans debasage TFNB
73211	Fiscalité reversée entre collectivités locales - attribution de compensation	1 682,00	1 681,55	1 600,00	20 761,54	8 100,00	AC CDC LTD (écoles, voirie, tourisme, Pays, fibre + SDIS) En 2020 : rbt AC par la CDC / communications électroniques pour l'enfouissement des réseaux du bourg
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	1 500,00	2 354,00	1 500,00		1 500,00	FPIC CDC Lavalette Tude Dronne (pour 2020 : 2 254 € versés au compte 74127)
7343	Taxe sur les pylônes électriques	27 000,00	29 100,00	27 000,00	30 480,00	29 000,00	Taxe pylône (6 sur la commune)
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	2 000,00	10 824,54	2 000,00	12 156,41	8 000,00	
73	TOTAL CHAP. impôts et taxes	89 582,00	102 221,09	90 100,00	121 800,95	104 600,00	19,15%
7411	Dotations forfaitaire	34 000,00	42 367,00	40 000,00	41 905,00	40 000,00	Dotation Global de Foncion, baisse 10 % / an
74121	Dotations de solidarité rurale	6 000,00	8 728,00	6 000,00	8 604,00	6 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	1 500,00	5 067,91	1 500,00	5 976,00	1 500,00	
742	Dotations aux élus locaux	2 700,00	3 030,00	2 700,00	4 550,00	4 550,00	
744	Dotations : régularisation de l'exercice écoulé	1 045,00	1 078,79	1 161,00	1 168,05	750,00	FCTVA dépenses de fct bâtiments publics et voirie
74718	Participation de l'état - autres		64,43				Dotation élections européennes
7484	Dotation de recensement population	500,00	509,00				
748314	Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle						état 1259
74833	État - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale						état 1259
74834	État - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	1 750,00	1 788,00	1 700,00	1 779,00	1 600,00	état 1259
74835	État - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	4 500,00	4 543,00	4 000,00	4 413,00	4 000,00	état 1259
748388	Autres attributions de péréquation et de compensation - autres						
74	TOTAL CHAP. dotations, subventions et participations	51 995,00	67 176,13	57 061,00	68 395,05	58 400,00	1,81%
752	Revenus des immeubles	7 000,00	8 395,00	7 500,00	6 480,00	6 200,00	Loyers SABV DA + PASS Sud Charente + ATRAIT + location salle des fêtes (280 €)
758	Produits divers de gestion courante	2 400,00	1 601,93	1 500,00	4 565,93	1 000,00	Rbt TF chasse, CNAS, achat masques, élections municipales, chauffage SDF, régul centimes
75	TOTAL CHAP. produits gestion courante	9 400,00	9 996,93	9 000,00	11 045,93	7 200,00	10,49%
7688	Autres produits financiers - autres	0,98	20,54	0,64	13,70	0,21	Parts sociales Crédit Agricole
76	TOTAL CHAP. produits financiers	0,98	20,54	0,64	13,70	0,21	-33,30%
7713	Libéralités reçues		284,00	100,00	313,00		Payants repas des aînés de 2019
775	Produits cession immobilière	104 596,70	104 596,70		830,00		Vente parcelle MOTARD Anthony
7788	Produits exceptionnels divers		388,50				
77	TOTAL CHAP. produits exceptionnels	104 596,70	105 269,20	100,00	1 143,00		-98,91%
777	quote parts de subventions.			2 600,00			Amortissement enfouissement des réseaux, pas en 2021
042	CHAP. Opération d'ordre entre sections.			2 600,00			
	TOTAL	531 484,70	289 781,83	488 336,00	207 548,63	425 802,00	-28,38%

CA 2020 et BP 2021 dépenses de fonctionnement :

COMMUNE DE RIOUX MARTIN BP 2021

FUNCTIONNEMENT DEPENSES

article	intitulé	Voté 2019	Réalisé 2019	Voté 2020	CA 2020	BP 2021	Observations
*002	Déficit antérieur report					voté	Détail dépenses 2020
60611	Eau et assainissement	1 000,00	627,85	1 000,00	869,69	1 000,00	Eau mairie, atelier, cimetière, halte
60612	Energie électricité	9 500,00	8 325,01	9 000,00	7 023,70	9 000,00	Electricité mairie, hangar, église, EP
60621	Combustibles	150,00	101,00	150,00	34,00	150,00	Bouteilles gaz salle des fêtes
60622	Carburant	500,00	129,80	500,00	176,28	500,00	Carburant tracteur
60623	Alimentation	100,00		100,00		100,00	
60624	Produit de traitement	100,00		100,00		100,00	
60631	Fournitures d'entretien	800,00	111,75	600,00	205,72	600,00	Produits ménagers
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	2 168,43	5 000,00	386,17	5 000,00	Planches, serrure, lame, néons, tuiles...
60633	Fournitures de voirie	2 000,00		2 000,00		2 000,00	
60636	Vêtements de travail	104 868,00		178 441,00		207 495,00	Réserve de la commune
6064	Fournitures administratives	800,00	639,91	800,00	593,79	800,00	Registre, calendrier, enveloppes, fournitures
6068	Autres matières et fournitures	200,00	158,65	200,00	1 497,83	1 000,00	2000 masques
611	Contrats de prestations de services	300,00	259,00	300,00	440,00	500,00	Fréquences / éclairage publique + PanneauPocket
6132	locations immobilières	900,00	1 369,90	1 100,00	1 077,58	1 200,00	Baux 2020 Chataigner, Monet et Mais
6135	locations mobilières	1 000,00	567,36	700,00	567,36	700,00	Loyers 2020 pour le copieur
61521	Entretien et réparations - terrains	10 000,00	8 000,00	10 000,00	4 000,00	20 000,00	Factures PASS entretien espaces verts
615221	Entretien et réparations - bâtiments publics	8 000,00	6 352,50	8 000,00	2 700,00	5 000,00	Entretien cimetières communaux
615228	Entretien et réparations - autres bâtiments	2 500,00	58,23	1 500,00		1 500,00	
615231	Entretien et réparations - voiries	15 000,00	9 068,00	12 000,00	5 973,40	15 000,00	Fauchages VC + chemins
615232	Entretien et réparations - réseaux	2 500,00		1 000,00		1 000,00	
61524	Entretien et réparations de bois et forêts		1 260,00	500,00		500,00	
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 320,38	1 000,00	280,92	1 000,00	Entretien tracteur
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00		2 000,00	459,00	2 000,00	Remplacement piles alarme
6156	Maintenance	3 500,00	1 667,40	3 000,00	1 549,14	3 000,00	Copies / copieur, maintenance logiciels informatiques (ATD 16) et cloche
6161	Primes assurances multirisques	2 600,00	2 636,98	2 800,00	2 654,59	2 800,00	Assurance 2020
617	Etudes et recherches		160,00				
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 188,00	1 500,00	738,00	1 500,00	Plaquette église + journal (1 édition)
6184	Versements à des organismes de formation	500,00		500,00		500,00	
6225	indemnité receveur	500,00	200,47	500,00		500,00	
6226	Honoraires	1 500,00		1 500,00		2 000,00	
6227	Frais d'actes, contentieux	500,00		500,00		2 000,00	
6231	Annonces et insertions	1 000,00					
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	3 265,79	5 000,00	2 839,61	5 000,00	Repas fin d'année, paniers, Noël 2019 + Galette 2020 + pot Tour cycliste
6237	Publications	100,00		100,00		100,00	
6251	Voyages et déplacements	200,00		200,00		200,00	
6261	Frais d'affranchissement	800,00	536,55	800,00	291,00	800,00	Timbres
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	1 018,64	1 200,00	1 032,61	1 200,00	Téléphone, fax, internet et site internet
627	Services bancaires et assimilés	50,00		50,00	250,00	50,00	Frais emprunt bourg
6281	Concours divers (cotisations...)	1 720,00	1 657,98	2 130,00	2 078,08	2 500,00	adhésion AMF + ATD 16 (RGPD + volets numérique, voirie + clé électronique)
6284	Redevances pour services rendus	200,00					
63512	Taxes foncières	2 800,00	2 485,00	2 200,00	2 108,00	2 200,00	Taxe foncière 2020
6354	Droits d'enregistrement et de timbres	150,00		150,00		150,00	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres or	60,00	46,00	60,00	46,00	60,00	Remboursement OM Mme MONET
011	TOTAL CHAP. Charges générales	193 098,00	55 380,58	258 181,00	39 872,47	300 705,00	-28,00%
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	25,00	21,21	25,00	21,84	25,00	
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	250,00	179,01	250,00	199,29	250,00	Adhésion CDG 16
6411	Personnel titulaire	24 500,00	23 521,44	26 500,00	26 333,71	27 500,00	
6413	Personnel non titulaire	800,00	746,65				
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 000,00	5 044,10	6 500,00	5 188,20	6 500,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 500,00	3 563,00	5 000,00	3 620,67	5 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00	907,96	1 000,00	920,61	1 100,00	Assurance / arrêt maladie des agents
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	300,00	270,00	300,00	280,00	300,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	414,00	500,00	424,00	500,00	CNAS
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	123,00	200,00	129,80	200,00	médecine CDG 16
012	TOTAL CHAP. Charges de personnel	38 075,00	34 790,37	40 275,00	37 118,12	41 375,00	6,69%
6531	Indemnités des maires, adjoints et conseillers	18 000,00	17 176,80	20 000,00	19 545,27	22 000,00	
6533	Cotisations de retraite des maires, adjoints et conseiller	850,00	720,00	1 000,00	821,28	1 200,00	
6541	Créances admises en non valeur	500,00		500,00		500,00	
65548	Contributions aux organismes de regroupement - autres	1 400,00	1 345,96	8 600,00	6 260,28	8 600,00	Syndicats (SDIS en + depuis 2020)
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et aut	4 000,00	3 773,00	4 800,00	3 181,00	3 606,00	Subventions aux associations 2020
65888	Charges diverses de gestion courante	10,00	1,16	2,00		2,00	Régul. Centimes PASRAU
65	TOTAL CHAP. Charges gestion courante	24 760,00	23 016,92	34 902,00	29 807,83	35 908,00	29,50%
66111	Intérêts des emprunts et dettes	805,00	304,92	1 500,00	84,34	1 000,00	Emprunt aménagement bourg
66	TOTAL CHAP. Charges financières	805,00	304,92	1 500,00	84,34	1 000,00	-72,34%
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200,00		200,00		200,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00		200,00		200,00	
67	TOTAL CHAP. Charges exceptionnelles	400,00		400,00		400,00	
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâ	250,00		250,00		250,00	
7391173	Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP et de la	100,00		100,00		100,00	
7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contrib	500,00		500,00		500,00	
73918	Autres versements sur autres impôts locaux ou assim	500,00		500,00		500,00	
739211	Prélèvements versements fiscalité entre collectivités locales - attributions compensation						Fibre / CDC
739221	FNGIR	14 574,00	14 574,00	14 574,00	12 140,00	14 574,00	
014	TOTAL CHAP. Atténuation de produits	15 924,00	14 574,00	15 924,00	12 140,00	15 924,00	-16,70%
675	Valeur comptable des immobilisations cédées	95 492,59	95 492,59				
676	dif./réalis transfert invest	9 104,11	9 104,11				
6811	DAM des immobilisations incorporelles et corporelles	2 804,00	2 804,00	2 804,00	221,00	221,00	Fond concours effacement réseaux
042	CHAP Opération d'ordre entre sections.	107 400,70	107 400,70	2 804,00	221,00	221,00	-99,79%
022	Dépenses imprévues	1 000,00		1 000,00		1 000,00	
023	Virement à la section investissement	150 022,00		133 350,00		29 269,00	
TOTAL		531 484,70	235 467,49	488 336,00	119 243,76	425 802,00	-49,36%

CA 2020 et BP 2021, dépenses et recettes d'investissement :

COMMUNE DE RIOUX MARTIN BP 2021
INVESTISSEMENT

DEPENSES										RECETTES									
opération	OPERATIONS	Voté 2019	RAR 2019	Voté 2020	CA 2020	RAR 2020	BP 2021	opération	OPERATIONS	Voté 2019	Réalisé 2019	Voté 2020	CA 2020	RAR 2020	BP 2021				
*001	déficit invt reporté	50 306,98					15 980,44	*001	excédent invt reporté			27 596,01							
CHAP 20								1068	capital. Excédent fonct.	22 483,98					161 927,44				
2041582	Spots église							10222	fonds compensation TVA	10 500,00		1 819,99	1 822,86		45 000,00				
2051	Concessions et droits similaires							1023	T.L.E.										
1641	Emprunts auprès des établissements de crédit	11 503,00		30 000,00	5 021,06		30 000,00	1641	Emprunts en euros										
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	93 000,00						1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	4 375,00			4 375,00						
CHAP 040	Opérations d'ordre entre sections							CHAP 040	Opérations d'ordre entre sections										
2041582	Rot enfouissement réseau communicat° électronique			2 600,00				2041582	Amortissements effacement réseaux	2 804,00		2 804,00	2 804,00		221,00				
CHAP 041	Opérations d'ordre SI							192	Plus ou moins valeur de cession	9 104,11		9 104,11							
2152-041	Etude PVE et ERP							2138	Autre constructions	95 492,59									
2315-041	travaux en cours - reinteig frais études bourg							CHAP 041	Opération d'ordre SI										
2315-041	travaux en cours - reinteig frais insertion bourg							2031-041	reinteig frais études- PAVE et ERP										
CHAP 16	Emprunt et dettes assimilées							2031-041	reinteig frais études- entrées bourg										
1676	Sortie de l'actif du Vent se Lève							2033-041	reinteig frais insertion- entrées bourg										
CHAP 21	Immobilisations corporelles							CHAP 13	Subventions d'investissement										
2111	2111- terrains nus						40 000,00	1322	1322- Subv non transférable REGION										
2121	2121- plantations d'arbres et arbustes							1323	1323- Subv non transférable DEPARTEMENT										
21318	21318- Autres bâtiments publics																		
21316	21316- Equipements du cimetière						6 000,00												
2135	2135- Instal gén. agencets , aménagags de construction	8 500,00	2 370,00	6 000,00	2 370,00	2 712,00	2 000,00												
2183	2183- Matériel de bureau et informatique			3 000,00	2 900,70		800,00												
2188	2188 AUTRES						2 000,00												
OP 0100	AMENAG ENTREE BOURG - PHASE 2 ET 3							OP 0100	AMENAG ENTREE BOURG PHASE 2 ET 3										
2031	2031- frais d'étude	7 000,00	1 872,00	1 428,00	10 895,57	2 000,00		1321	Etat / DE TR	105 822,00		105 700,00	31 746,81	35 680,00					
2315	2315 - installation technique matériel	493 500,00					2 000,00	1328	Dotation parlementaire N. BONEFOY	10 000,00		10 000,00	3 000,00	2 963,00					
2121	2128- autres agencements et aménagement et terrains						80 000,00	1321	Etat / DSIL	23 100,00		57 500,00	17 296,43	16 585,00					
2041582	Bâtiments et installations (part CDC)						20 000,00	1321	Etat / Amende de police				12 000,00						
2041582	Bâtiments et installations (part communale)	12 920,00						1323	Schéma du bâti	49 400,00		49 100,00	12 034,18	37 060,00					
OP 102	TRAVAUX ACCESSIBILITE / tranche 1 : mairie / salle des fêtes							1323	Fonds de concours voirie	23 100,00		23 100,00	16 170,00	6 930,00					
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions							1641	Emprunt	150 000,00		150 000,00	150 000,00						
2188	Autres immobilisations corporelles							OP 102	TRAVAUX ACCESSIBILITE / tranche 1 : mairie / salle des fêtes										
OP 103	ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF							1322	Région / FRIL										
2128	Autres agencements et aménagements de terrains							OP 103	ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF										
2188	Autres immobilisations corporelles							1323	Département de la Charente										
OP 90	RESTAURATION PISTE DFCI - tranche 1 (lot 1 et 2)							1322	Région Nouvelle Aquitaine										
2152	2152- Installations de voirie							OP 90	RESTAURATION PISTE DFCI - tranche 1 (lot 1 et 2)										
								1321	Etat / DE TR										
								1327	Fonds européens										
OP 104	RESTAURATION PISTE DFCI (tranche 2 et 3)							OP 104	RESTAURATION PISTE DFCI (tranche 2 et 3)										
2152	2152- Installations de voirie	6 200,00	6 836,40					1321	Etat / DETR	4 400,02		14 387,94							
								1327	Fonds européens	7 600,00		28 933,18							
OP 105	Numérotation et nomination des habitations							OP 105	Numérotation et nomination des habitations										
2152	2152- Installations de voirie	1 500,02						*024	Cessions des immobilisations	-11 596,70									
*020	Depenses imprévues							*021	Virt de la section fonct	150 022,00		133 350,00		29 269,00					
TOTAL		684 430,00	113 070,67	4 242,00	556 728,00	292 242,73	203 768,00	TOTAL		397 635,30	190 973,66	560 970,00	2 48 666,28	57 821,00	343 729,00				
		685 150,00		560 970,00			401 550,00			426 178,30				401 550,00					

Délibérations du Conseil Municipal

Compte de gestion 2020 :

Le Maire soumet au vote le compte de gestion 2020 de la commune, réalisé par notre trésorier. Il rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Il est soumis au vote des Conseillers.

M. Gaël PANNETIER, Maire, fait voter le compte de gestion 2020 de la commune, qui est approuvé à l'unanimité. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur sa tenue.

Compte administratif 2020 :

Le compte administratif 2020 de la commune est soumis au vote des Conseillers. Le Maire, Gaël PANNETIER est sorti durant la durée du vote.

Mme Marie-Claire MAÏS, désignée Présidente de séance, fait voter le compte administratif 2020 de la commune de Rioux-Martin, qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Affectation des résultats 2020 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de voter les affectations suivantes pour l'année 2021 :

- Affectation du déficit d'investissement reporté (ligne 001) : 15 980.44 €
- Affectation complémentaire en réserve (compte 1068), en investissement recette : 161 927.44 €
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 203 798 €
- Restes à réaliser en recettes d'investissement : 57 821 €
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 250 801.79 €

Budget primitif 2021 :

Le budget primitif 2021 de la commune de Rioux-Martin, fonctionnement dépenses et recettes (équilibré à 425 802 €) et investissement recettes et dépenses (équilibré à 401 550 €), est détaillé par chapitres et articles. Le budget primitif 2021 est soumis au vote des Conseillers.

M. Gaël PANNETIER, Maire, fait voter le budget primitif 2021 de la commune de Rioux-Martin, qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Taux d'imposition 2021 :

Le Maire informe les conseillers de la réforme du financement des collectivités territoriales à compter de 2021. Les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales et bénéficient, en compensation, du transfert de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) revenant aux départements.

Cette part départementale vient s'ajouter à la part communale des impôts fonciers sur le bâti, afin de garantir la même hauteur de contribution budgétaire pour 2021. Cela suppose que les communes votent en 2021 un taux égal à la somme du taux communal de TFPB fixé par les assemblées délibérantes et du taux départemental de TFPB de 2020, qui en Charente est de 22.89 %

Le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2020 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,44 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,20 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ne souhaite pas augmenter les taux des taxes fiscales pour l'année 2021 et fixe les taux comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,44 % + taux départemental de 22.89 % = 36.33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,20 %

Questions diverses

- Eclairage public / SDEG 16 : il est décidé de diminuer le temps de l'éclairage public de 30 min le matin et 30 min le soir.
- Joëlle MERCADE propose de suivre et de gérer la boîte à livres.
- Prochaine édition du journal communal : il est décidé de faire un rappel sur le tri sélectif.
- Le projet acquisition du hangar et des parcelles attenantes, appartenant à Mme MAÏS Andrée est en cours. Un agent immobilier a été évalué le bien. Une commission sera prévue prochainement afin de faire une proposition financière à Mme MAÏS.

Fin de réunion à 20 h 30